

# Un policier de la PJ utilise les données confidentielles pour aborder des femmes

samedi 26 février 2022 09:20

[Accueil](#) / [Faits divers](#)

## Un policier de la PJ utilise les données confidentielles pour aborder des femmes Pourquoi est-ce que ces flairant-là ne doivent pas mettre leurs cartes d'identité lors d'un accès



Cette manière de faire a inquiété la jeune Namuroise. - D.R.

Par F.L.

| Publié le 25/02/2022 à 19:50

- [Lecture zen](#)

**NAMUROISE, SARAH A ÉTÉ INVITÉE À BOIRE UN VERRE VIA UN RÉSEAU SOCIAL PAR UN POLICIER. CELUI-CI DIT AVOIR RETROUVÉ SON IDENTITÉ GRÂCE À SA PLAQUE D'IMMATRICULATION. LE PARQUET DE NAMUR A DÉJÀ REÇU PLUSIEURS PLAINTES DE FEMMES DÉNONÇANT CES PRATIQUES.**

**SARAH (PRÉNOM D'EMPRUNT), UNE NAMUROISE ÂGÉE D'UNE TRENTAINE D'ANNÉES, DIT ÊTRE CHOQUÉE DE LA MANIÈRE DONT ELLE A ÉTÉ CONTACTÉE PAR UN HOMME CENSÉ REPRÉSENTER L'AUTORITÉ.**

**DÉBUT DE SEMAINE, ELLE CONSTATE QU'UN HOMME L'OBSERVE ALORS QU'ELLE EST DANS SA VOITURE. MAIS ELLE NE SE TRACASSE PAS.**

QUELQUES HEURES APRÈS, ELLE REÇOIT TOUTEFOIS UN SMS VIA UN RÉSEAU SOCIAL, DONT ELLE NOUS ENVOIE LES CAPTURES. CELUI-CI INDIQUE : « JE ME PERMETS DE VOUS ENVOYER CE MESSAGE PAR RAPPORT AU FAIT DE VOUS AVOIR CROISÉ CE MATIN. DÉSOLÉ DE VOUS IMPORTUNER MAIS VOTRE REGARD M'A INTRIGUÉ ET NE ME LAISSE PAS INDIFFÉRENT. ».

NE SACHANT PAS ENCORE À QUI ELLE A AFFAIRE, SARAH DEMANDE À SON INTERLOCUTEUR OÙ IL A EU SON NOM ET SON PRÉNOM. ELLE TROUVE CELA ÉTRANGE.

## Un verre ?

L'HOMME RÉPOND DANS UN PREMIER TEMPS QUE SON ATTENTION A ÉTÉ ATTIRÉE PAR SA CONDUITE LENTE SUR AUTOROUTE. « MA PREMIÈRE RÉFLEXION ÉTAIT SUR LE FAIT D'UNE ATTITUDE ÉTRANGE. DÉFORMATION PROFESSIONNELLE SUITE À MA FONCTION DE POLICIER », DIT-IL.

COMME IL EST POLICIER, SARAH INSISTE POUR SAVOIR COMMENT IL A EU AUSSI FACILEMENT SON IDENTITÉ. : « VOTRE NOM ET PRÉNOM SONT LIÉS À VOTRE MARQUE D'IMMATRICULATION », RÉPOND-IL.

SARAH CONFIRME QU'ELLE NE TROUVE PAS CELA NORMAL QU'UN POLICIER SACHE AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS À SON SUJET ALORS QU'ELLE N'AVAIT PAS COMMIS D'INFRACTION DE LA ROUTE. FAISANT PART ENCORE DE SON MÉCONTENTEMENT, L'HOMME SE CONTENTE DE DIRE : « COMMENT PUIS-JE M'EXCUSER DE LA SITUATION ? »

ELLE DEMANDE ALORS SON IDENTITÉ. LE POLICIER LA LUI TRANSMET AINSI QUE LA SECTION DANS LAQUELLE IL TRAVAILLE.

L'HOMME RECONNAÎT TOUTEFOIS AVOIR CAUSÉ DU STRESS À LA JEUNE FEMME. IL LUI SIGNALE QU'ELLE PEUT L'APPELER POUR ÊTRE RASSURÉE. SANS RÉPONSE, LE LENDEMAIN, IL LUI DEMANDE « SI ELLE EST CÉLIBATAIRE, S'IL PEUT LUI OFFRIR UN THÉ OU UN CAFÉ ».

LE TÉMOIGNAGE DE SARAH POSE QUESTION QUANT À LA MANIÈRE DONT CE POLICIER UTILISE DES OUTILS PROFESSIONNELS À DES FINS PRIVÉES. Désormais, il détient toutes les informations sur la jeune femme, Sarah dit ne pas être rassurée, elle portera une plainte à l'encontre du fonctionnaire. Et cela, même si selon nos informations, l'homme travaille toujours à la PJ.

## Une infraction pénale

LE PARQUET DE NAMUR N'EST PAS ÉTONNÉ DE CE TYPE D'HISTOIRES. MARC SERVAIS, PROCUREUR DE DIVISION, EXPLIQUE DÉJÀ LES INCOHÉRENCES DANS LES MESSAGES ENVOYÉS : « L'INDIVIDU PARLE D'UNE CONDUITE LENTE. C'EST POURQUOI, IL A ÉTÉ INTERPELLÉ. MAIS S'IL EST À LA PJ, IL N'EST PAS CENSÉ S'OCCUPER DE CETTE INFRACTION ».

MARC SERVAIS RAPPELLE QU'UN POLICIER NE PEUT PAS CONSULTER LES BANQUES DE DONNÉES À DES FINS PERSONNELLES. IL S'AGIT D'UNE INFRACTION PÉNALE. « EN TOUT CAS, SI UN POLICIER CONTACTE UNE CITOYENNE DE CETTE MANIÈRE, IL SERA POURSUIVI POUR UTILISATION ET USAGE ABUSIF DE L'ACCÈS À LA BANQUE DE DONNÉES MAIS AUSSI POUR INFRACTION À LA LOI SUR LA VIE PRIVÉE ».

DANS LE CAS OÙ UNE PLAINTÉ EST DÉPOSÉE, LE P.-V. ARRIVE AU PARQUET. CE DERNIER DEMANDE QU'UNE ENQUÊTE SOIT MENÉE. « LÀ, ON POURRA VOIR SI CETTE RECHERCHE EST ISOLÉE OU S'IL Y EN A D'AUTRES. MALHEUREUSEMENT, CELA ARRIVE QU'UN MÊME POLICIER UTILISE PLUSIEURS FOIS LES DONNÉES PROFESSIONNELLES À DES FINS PRIVÉES. CE TYPE D'AFFAIRES EST ASSEZ FRÉQUENT. IL Y A BEAUCOUP DE PERSONNES QUI DÉPOSENT PLAINTÉ CAR DES POLICIERS ONT UTILISÉ LES DONNÉES DE LEUR BUREAU POUR DRAGUER. MAIS CELA PEUT AUSSI ARRIVER EN CAS DE SÉPARATION. UN AGENT QUI VEUT VÉRIFIER SI SA NOUVELLE FEMME VIT AVEC QUELQU'UN PEUT LE SAVOIR. » NOTONS QUE PLUSIEURS FAITS NE SONT PAS TOUJOURS FONDÉS.

LE PARQUET DE NAMUR DIT ÊTRE TRÈS ATTENTIF À CETTE PROBLÉMATIQUE. « LES POLICIERS SONT CENSÉS RESPECTER LA LOI. ET CE TYPE DE COMPORTEMENT ENTACHE LA CONFIANCE QUE LE CITOYEN PEUT AVOIR EN LA POLICE. AVEC EUX, NOUS SOMMES ENCORE PLUS RÉPRESSIFS QU'AVEC MONSIEUR ET MADAME TOUT LE MONDE ».

F.L.

L'agent pourrait être suspendu

LORSQU'UN POLICIER UTILISE DES DONNÉES PRIVÉES À DES FINS PERSONNELLES, IL EST CENSÉ FAIRE PART DE SON MOTIF POUR RENTRER DANS LA BASE DE DONNÉES. « IL FAUT ÉTAYER LE TOUT. MALHEUREUSEMENT, UN POLICIER PEUT QUAND MÊME AVOIR LES RENSEIGNEMENTS SANS DONNER DE RAISON. MAIS SI UNE PLAINTÉ EST DÉPOSÉE CONTRE LUI ET QU'UNE ENQUÊTE EST OUVERTE, ON VERRA VITE QU'IL N'A PAS DONNÉ D'EXPLICATIONS », EXPLIQUE UN POLICIER NAMUROIS.

L'ENQUÊTE PEUT ÊTRE MENÉE PAR TROIS ORGANES : LE COMITÉ P (LA

POLICE DES POLICES), L'AIT (NDLR : L'INSPECTION GÉNÉRALE DE POLICES) ET LES SERVICES INTERNES À LA ZONE DE POLICE. « CHAQUE ORGANE A SES COMPÉTENCES. LE COMITÉ P GÉRERA PLUS LES DOSSIERS CONCERNANT LES FAITS GRAVES COMME L'ATTEINTE À LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE. CELA CONCERNE DES POLICIERS QUI METTENT EN PRISON DES PERSONNES DE MANIÈRE ARBITRAIRE. L'AIT VA PLUS MENER DES ENQUÊTES SUR LE TOUT-VENANT COMME DES FAITS DE HARCÈLEMENT OU LA CONSULTATION DE LA BANQUE DE DONNÉES », DIT MARC SERVAIS, LE PROCUREUR DE DIVISION.

LE PARQUET DE NAMUR RAPPELLE QUE DES SANCTIONS PÉNALES PEUVENT DONC ÊTRE DONNÉES. « DANS LE PIRE DES CAS, JE PEUX POURSUIVRE CETTE AFFAIRE AU CORRECTIONNEL ET AU MIEUX, IL PEUT Y AVOIR UNE TRANSACTION. JE PEUX AUSSI OPTER POUR LE RENVOI DE L'ASPECT DISCIPLINAIRE AU CHEF DE CORPS QUI PREND ALORS LA DÉCISION. ET LÀ, IL Y A UN PANEL DE SANCTIONS COMME LA SUSPENSION, LE RETRAIT DE SALAIRES... », AJOUTE MARC SERVAIS.

F.L.

À partir de l'adresse <<https://lameuse-namur.sudinfo.be/913539/article/2022-02-25/un-policier-de-la-pj-utilise-les-donnees-confidentielles-pour-aborder-des-femmes>>